

Conservation de la biodiversité et valorisation des biens et services environnementaux de la forêt tropicale humide : quelle approche française ?

Conférence-débat

Paris, le 16 décembre 2004

Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale - DAGEMO,
Tour Mirabeau, 39, quai André Citroën, 75015 Paris - RER et métro Javel.

Dans les débats sur la préservation des forêts tropicales, l'exploitation industrielle du bois est souvent désignée comme responsable de la déforestation. Pourtant, ces dernières années ont vu la multiplication de plans d'aménagement durable des forêts tropicales, qui orientent les pratiques d'exploitation forestière vers un développement durable. La France notamment a mis l'accent sur ces plans dans ses actions de coopération.

Cette orientation de la coopération française n'est toutefois pas exempte de réserves, notamment relatives à son ambiguïté. La France reste en effet partagée entre coopération et soutien de ses intérêts en Afrique. De plus, certains organismes de coopération partenaires – notamment l'Union européenne – ont adopté une approche différente : ils axent leur intervention en zone tropicale sur la conservation, en finançant des réseaux d'aires protégées. Enfin, le Plan d'action du gouvernement en faveur des forêts tropicales adopté le 7 avril 2004 proclame la volonté de renforcer les actions en faveur de la conservation de milieux naturels remarquables dans les forêts tropicales et primaires.

Ce contexte soulève plusieurs interrogations. Sur quelles bases fonder une stratégie française de conservation de la biodiversité des forêts tropicales humides, complémentaire l'aménagement durable des forêts ? Quelles actions de coopération conduire ? Quelle intervention promouvoir dans les forêts hors des zones de production ?

Afin d'instruire ces questions et d'animer une réflexion sur l'approche française en matière de conservation le groupe de travail sur les forêts tropicales humides organise une conférence-débat, le 16 décembre 2004, à Paris. Des experts français et étrangers y participeront. Cette conférence débouchera sur la rédaction d'une note de synthèse, qui alimentera le Livre blanc de la France sur les forêts tropicales humides.

Programme

9h00

Ouverture

- **Bérangère Quincy**, directrice du développement et de la coopération technique, ministère des affaires étrangères, France

9h30 – 13h00

Session 1

Perspectives de développement durable liées à la valorisation des services environnementaux et des produits forestiers non ligneux en Afrique

9h30 – 10h15

Plantes, ressources génétiques et services environnementaux

Animation

- **Naïg Cozannet**, Agence française de développement (Afd), France

Intervenants

- **Antoine Justin Eyebe**, coordonnateur du Programme régional de l'Afrique centrale pour l'environnement (Carpe), Cameroun
- **Bruno David**, Institut de recherches Pierre Fabre, France
- **Robert Nasi**, Centre pour la recherche forestière internationale (Cifor)

10h15 – 11h30

Débat

11h30 – 12h00 -

Pause café

12h00 – 12h30

Ressources fauniques et écotourisme

Animation

- **Olivier Laroussinie**, ministère de l'environnement et du développement durable, France

Intervenants

- **Aurélié Binot**, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), programme écosystèmes naturels et pastoraux, France
- **Philippe Chardonnet**, Fondation internationale pour la sauvegarde de la faune
- **Patrice Bigombe Logo**, directeur du Centre de recherches et d'action pour le développement durable en Afrique centrale (Cerad), Cameroun

12h30 – 13h00 **Débat**

13h00 – 14h30 **Déjeuner**

14h30 – 16h30 **Session 2**

Quelle approche française pour la conservation de la biodiversité des forêts tropicales humides ?

Animation

- **Geneviève Michon**, Institut de recherches pour le développement (IRD), France

Intervenants

- **Chimère Diaw**, Cifor, Cameroun
- **Assitou N’Dinga**, ex-directeur de l’Union mondiale pour la nature (UICN), Afrique centrale
- **Charles Doumenge**, Cirad, France
- **Stephen Kelleher**, UICN, Suisse
- **Chris Elliott**, directeur du programme forêts au WWF-international (World Wildlife Fund)
- **Denis Loyer**, AfD, France
- **Jacques Weber**, directeur de l’Institut français de la biodiversité (IFB), France

16h30 – 17h30 **Débat**

17h30 – 17h45 **Synthèse des débats**

- **Laurence Tubiana**, directrice de l’Iddri, France

17h45 – 18h00 **Clôture**

- **Christian Barthod**, responsable de la sous-direction des espaces naturels, ministère de l’écologie et du développement durable, France